

## INSCRIPTION REGLEMENTEE AU CNED DES ELEVES DE 3 ANS A 16 ANS

**Motifs pouvant justifier une inscription au CNED** : itinérance de la famille ; maladie de l'enfant rendant la fréquentation scolaire impossible ; pratique sportive ou artistique à haut niveau, incompatible avec un emploi du temps scolaire

**EN JUIN**, télécharger le dossier d'inscription sur le site : [www.cned.fr/scolaire](http://www.cned.fr/scolaire) ou le demander au CNED : **05.49.49.94.94**

La demande doit être **refaite intégralement pour chaque rentrée scolaire** accompagnée de toutes les pièces justificatives, même si l'enfant était scolarisé au CNED l'année précédente.

Transmettre le dossier de préférence par mail à l'adresse : [dosco3.ia82@ac-toulouse.fr](mailto:dosco3.ia82@ac-toulouse.fr) ou le déposer au service accueil de la DSDEN, dès que possible et **au plus tard le 15 octobre 2020**.

**Impératif** : communiquer le **NUMERO DE TELEPHONE** où les parents sont joignables

En cas de difficultés pour remplir le dossier, prendre rendez-vous au 05.36.25.71.82. **Personne ne pourra être reçu sans rendez-vous préalable**. Afin de respecter le protocole sanitaire, **un seul adulte sera reçu**, éventuellement accompagné de l'enfant concerné.

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER POUR TOUTE INSCRIPTION :

**Les familles doivent conserver les originaux des pièces fournies**

- ★ **2 copies du bulletin scolaire avec avis de passage**
- ★ **Pour une première inscription au CNED** : **certificat de scolarité** mentionnant le **numéro I.N.E.**, ainsi que le **bordereau d'orientation** (pièces délivrées par l'ancienne école) qui **précise le niveau exact** dans lequel l'élève doit être inscrit (**2 copies**) et l'**avis de la CDOEASD (poste 76-48)** concernant les inscriptions en **SEGPA**.
- ★ **1 photo d'identité de l'élève** qui doit être collée sur le dossier d'inscription.
- ★ Pour chaque enfant, joindre **1 grande enveloppe au format 21 X 29,7, y coller 2 timbres au tarif prioritaire à l'adresse du CNED concerné** (Toulouse pour le primaire et les SEGPA ; Mont Saint Aignan pour le collège et les mises à niveau ; Rennes pour le lycée)

### PIECES COMPLEMENTAIRES A FOURNIR SUIVANT LES SITUATIONS :

- ❖ **RAISON MEDICALE** : **certificat médical du SPECIALISTE** (confidentiel à l'attention du médecin, Conseiller Technique) pour étude médicale.
- ❖ **FAMILLES ITINERANTES** : 2 copies de la carte d'identité ou livret de famille, et 2 copies de l'attestation sur l'honneur (modèle joint).
- ❖ **PRATIQUE INTENSIVE D'ACTIVITES SPORTIVES OU ARTISTIQUES** : **2 copies** du document d'inscription du centre où l'enfant est inscrit ainsi que son planning.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU APRES LE 15 OCTOBRE 2020 SERA REFUSE**, seuls les dossiers pour raison médicale concernant un enfant scolarisé en début d'année scolaire peuvent être acceptés après cette date et au plus tard le 19 mars 2021

**LES DOSSIERS NE DOIVENT PAS ETRE ENVOYES DIRECTEMENT AU CNED**